

**Mission du Royaume  
du Maroc  
Auprès de l'Union  
Européenne  
Bruxelles**

Service Politique / SAM / n°.



بعثة المملكة المغربية  
لدى الاتحاد الأوروبي  
بروكسل

L'AMBASSADEUR DE SA MAJESTE LE ROI

A

MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

– Rabat –

Destinataire Principal : CAB.1 / CAB.2 / SG.4 / DG.7 / DG.7.5  
Destinataire Cc. : DG.9/1  
Transmission : Normal  
Diffusion : Restreint

**Objet** : PE /Contacts de la délégation *ad hoc* du Parlement marocain avec les membres et responsables du Parlement Européens.

**Réf.** : V/F. n°. DG/7/5/110/2012/A.K du 30/01/2012.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, suite à votre correspondance citée en référence, concernant la visite au Parlement Européen, du 31 janvier au 2 février courant, d'une délégation *ad hoc* du Parlement marocain, cette Mission a organisé un programme qui a permis aux parlementaires marocains d'interagir directement avec une trentaine de membres et de responsables du PE.

Organisé dans des délais extrêmement court (moins de 24h), ce programme a alterné contacts bilatéraux et réunions en groupe, et ciblé prioritairement, les dirigeants des principaux groupes politiques, les faiseurs de tendances au sein des délégations nationales importantes, les eurodéputés à même de relayer le message au niveau de leurs délégations et groupes respectifs, ainsi que les Secrétariats du PE et des Groupes politiques (ci-joint liste des contacts).

En particulier, la délégation parlementaire marocaine a été reçue par les Présidents des deux grands Groupes politiques du PE, à savoir M. Joseph DAUL (PPE) et M. Hannes SWOBODA (S&D). La délégation a également eu un contact avec la Vice-présidente de l'Alde en charge des Affaires étrangères, Mme. Anemie NEYTS, ainsi qu'avec le Conseiller diplomatique du Président du PE, qui a reçu la délégation à la demande expresse du Président SCHULTZ. De même, la délégation a été formellement accueillie dans une réunion plénière du Groupe S&D. En outre, suite aux démarches de cette Mission, une réunion informelle de la *Délégation Maghreb* a été organisée pour rencontrer la délégation parlementaire marocaine, et le Groupe d'Amitié UE-Maroc au PE a tenu une séance de travail avec la délégation. Enfin, les parlementaires marocains ont une série de contacts avec un panel d'eurodéputés représentatifs des principaux Groupes politiques (PPE, S&D, ALDE et VERTS) et délégation nationale du PE.

Tant au niveau des contacts individuels que des rencontres en groupes, les membres de la délégation ont délivré un message cohérent et concerté, articulé autour de trois idées force :

1. Préoccupation de l'opinion publique marocaine par la tendance de certains milieux au PE à exploiter, de manière opportuniste, la question du Sahara, pour polluer les relations entre le Maroc et l'UE. La délégation a exprimé un consensus national sur les fondamentaux du pays, dont son intégrité territoriale.

2. Le Parlement marocain constate un déficit de soutien de l'UE vis-à-vis du Maroc, et s'interroge sur les intentions de l'Europe, à un moment où le Maroc opère une « évolution pacifique » qui tranche avec les turbulences que connaît le monde arabe.
3. Le Maroc mise sur le développement de son agriculture en tant que levier de développement économique et social. L'Accord agricole est de nature à jouer un rôle important dans ce cadre.
4. Les relations entre le Maroc et l'UE s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat multidimensionnel, et ne peuvent faire l'objet d'une approche étreiquée.
5. Après le signal négatif qu'a été le rejet du Protocole de Pêche, l'approbation de l'Accord agricole constitue une opportunité pour donner une impulsion nouvelle aux relations Maroc-UE et permettre, ainsi, la poursuite des chantiers ouverts, notamment en matière de négociation d'accords sur la réadmission et les services, respectivement.

Pour leur part, les responsables du PE ont écouté avec attention les membres de la délégation parlementaire marocaine, et tenu à leur attention des propos qui ont convergé sur les messages suivants :

1. Les eurodéputés accueillent avec satisfaction la visite de la délégation parlementaire marocaine dans son premier déplacement à l'étranger depuis la constitution du nouveau Parlement. Ils estiment néanmoins que le dialogue entre parlementaires marocains et européens doit s'inscrire dans la régularité, et ne plus intervenir uniquement dans les situations de tension.
2. Les eurodéputés disent mesurer l'importance des relations avec le Maroc, ainsi que l'ampleur des réformes profondes engagées par le pays. Mais tout en concédant que l'UE doit soutenir le Maroc dans ce processus, ils n'en pensent pas moins que les efforts de réforme et de développement (y compris démocratique) sont déployés pour le bien des marocains et non pas pour satisfaire un regard extérieur.
3. Les eurodéputés rencontrés par la délégation se disent optimistes quant à l'approbation de l'accord agricole par la plénière, mais disent ne pas pouvoir exclure « une surprise », comme ce fut le cas pour l'Accord de pêche. Les eurodéputés espagnols, pour leur part, ont largement justifié la difficulté que leur pose l'accord, tant au regard des échéances électorales régionales, qu'au vu de préoccupations liées à l'impact sur l'agriculture espagnole.
4. Concernant la question du Sahara, les eurodéputés estiment qu'il ne faut pas voir dans les discussions (parfois passionnées) que le PE abrite, une marque d'hostilité générale à l'encontre du Maroc, mais simplement l'exercice de la liberté politique du PE d'exprimer ses vues plurielles concernant une question qui suscite son attention.

D'une manière générale, ce premier exercice de diplomatie parlementaire peut être qualifié de positif. La composition représentative de la délégation a renforcé la portée et la crédibilité des propos de ses membres. Le fait que le Parlement marocain réserve sa première délégation au PE, a été reçu par les interlocuteurs européens comme un signal rassurant, au lendemain des élections législatives. Enfin, la cohérence du message transmis par les membres de la délégation est de nature à conforter les efforts déployés quotidiennement sur le terrain, pour recadrer la tendance à la surpolitisation du débat sur l'accord agricole. Mais pour s'être déroulée dans de bonnes conditions et permis des contacts utiles, la visite de la délégation parlementaire

marocaine n'en demeure pas moins un premier pas, qui reste à consolider par des efforts importants et, surtout, continus.

## LISTES DES CONTACTS DE LA DELEGATION AD HOC DU PARLEMENT MAROCAIN

Bruxelles, 1 et 2 février 2012

### Contacts avec les responsables du PE :

1. Le Président du Groupe PPE, M. Joseph DAUL (France)
2. Le Président du Groupe S&D, M. Hannes SWOBODA  
(Autriche)
3. La Vice-présidente de l'Alde en charge des Affaires  
étrangères, Mme. Anemie NEYTS
4. Le Président de l'Inta, M. Vital MOREIRA (S&D, Portugal)
5. Le Président de la Délégation Maghreb et co-Président de  
la CPM, M. Pier Antonio PANZERI (S&D, Italie)
6. Mme. Cristiana MUSCARDINI, Vice-présidente de l'Inta  
(PPE, Italie)
7. Le Coordonnateur Socialiste auprès de l'INTA (co-auteur  
du projet de résolution législative), M. Bernd Lange (S&D, Allemagne)
8. La *shadow rapporteur* sur l'accord agricole pour le Groupe  
S&D, et initiatrice/co-auteur de la résolution législative sur l'accord, Mme. Josefa ANDRES  
BAREA (Espagne)
9. Le Président de la Commission des droits de la femme et  
de l'égalité des genres (FEMM), M. Mikael GUSTAFSSON (Gue, Suède)
10. Le Conseiller diplomatique du Président du PE, M.  
Alexandre STUTZMANN.
11. M. Gilles PARGNEAUX, Président du Groupe d'Amitié Ue-  
Maroc au PE
12. M. Javier MORENO-SANCHEZ, Secrétaire Général adjoint  
du S&D, en charge des relations extérieures.

### Contacts avec les eurodéputés :

13. M. Mario DAVID (PPE, Portugal)
14. M. Louis MICHEL (Alde, Belgique)
15. M. Hans Gert POETTERING (PPE, Allemagne)
16. M. Daniel DAN PREDA (PPE, Roumanie)
17. M. Marc TARABELLA (S&D, Belgique)
18. M. Natalie GRIESBECK (Alde, France)
19. M. Frédérique RIES (Alde, Belgique)
20. Mme. Rodi KRATZA (PPE, Grèce)
21. Mme. Dominique VLASTO (PPE, France)
22. M. Philippe BOULLAND (PPE, France)

23. Mme. Bernadette VERGNEAUX (S&D, France)
24. Mme. Marie-Thérèse SANCHEZ-SCHMID (PPE, France)
25. M. Jean ROATTA (PPE, France)
26. Mme. Carmen ROMERO-LOPEZ (S&D, Espagne)
27. M. Alain CADEC (PPE, France)
28. M. Metin KAZAK (Alde, Bulgarie)
29. Mme. Rachida DATI (PPE, France)
30. Mme. Ines AYALA SANDERS (S&D, Espagne) [*Rendez-vous pris par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche*]
31. Mme. Françoise CASTEX (S&D, France) [*Rendez-vous pris par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche*]
32. M. Rosario CROSETTA (S&D, Italie) [*Rendez-vous pris par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche*]